

Cour de France.fr / Représentation et festivités / Théâtre / Etudes modernes / Tradition et modernité dans le répertoire de cour de la Comédie-Française. Les Menus Plaisirs et le cérémonial au XVIIIe siècle

Pauline Lemaigre-Gaffier

Tradition et modernité dans le répertoire de cour de la Comédie-Française. Les Menus Plaisirs et le cérémonial au XVIIIe siècle

Article. Source : Centre de Recherche en Littérature Comparée

Lemaigre-Gaffier, Pauline, "Tradition et modernité dans le répertoire de cour de la Comédie-Française. Les Menus Plaisirs et le cérémonial au XVIIIe siècle", dans A. Giboux (éd.), Tradition, Modernité : un éternel retour ? Actes de colloque (30 nov.-1er déc. 2007) publiés en ligne :

<http://www.crlc.paris-sorbonne.fr/index.php/Revue/Tradition-Modernite-un-eternel-retour#sommaire>.

Extrait du texte

Née en 1680 de la fusion de la troupe de Molière avec celle de l'hôtel de Bourgogne, la Comédie-Française est alors dotée du monopole du « théâtre parlé » et vouée au double service du roi et du public parisien. Que la monarchie ait présidé à sa création à l'époque même où elle se sédentarisait à Versailles n'est pas à lire comme une coïncidence, mais comme le signe d'une institutionnalisation croisée de la vie de cour et de la vie théâtrale. C'est cette configuration que matérialise l'administration des Menus Plaisirs, structurée sous le ministériat de Colbert : elle avait en effet la tutelle de la Comédie-Française en même temps qu'elle organisait les spectacles donnés par celle-ci à la cour.

[Lire la suite \(CRLC\)](#)